

UN ESPACE POUR TOUTES ET TOUS !

Balade EDD pour explorer l'espace public dans la Vallée de la Jeunesse (Lausanne, VD)



Henry Wyden, Des enfants conduisant des petites voitures dans le jardin de circulation de l'Exposition nationale, photographie, 1964 © coll. Musée Historique Lausanne, photographie Henry Wyden. Crédits : Atelier de numérisation Ville de Lausanne, Marie Humair

Dossier pour les enseignant.e.s

Niveau scolaire : 3- 8 H

TABLE DES MATIÈRES

| | |
|---|-----------|
| 1. Présentation de la balade | 3 |
| Objectifs de la balade | 3 |
| Format | 3 |
| Matériel | 3 |
| 2. Parcours | 4 |
| Accès..... | 4 |
| Variantes de parcours | 4 |
| 3. Stations | 6 |
| 1. Introduction de l'espace public | 6 |
| 2. Introduction de la Vallée de la Jeunes | 7 |
| 3. Les usagers.ères de l'espace public | 8 |
| 4. La nature dans la Vallée de la Jeunesse | 9 |
| 5. L'architecture et les aménagements | 11 |
| 6. Le Jardin de circulation | 12 |
| 7. Le rond-point de la Maladière | 13 |
| 8. Le bord du lac | 14 |
| Conclusion | 15 |
| 4. Activités à faire en classe | 16 |
| 5. Liens au PER | 17 |
| 6. Informations sur le site de la balade | 18 |
| Histoire du Flon..... | 18 |
| La Vallée de la Jeunesse : un paysage artificiel..... | 20 |
| Le paradis des enfants et le Jardin d'enfants Nestlé..... | 22 |
| Le Jardin de circulation | 24 |
| Démonstration des modes de transport..... | 25 |
| Comblement du lac..... | 27 |
| Annexes | 29 |

1. Présentation de la balade

Objectifs de la balade

- Comprendre ce qu'est un espace public et son importance en tant qu'espace de vie pour toutes et tous.
- Découvrir différents enjeux et qualités des espaces publics : les différents usages et usagers, les matériaux de sol (perméables et imperméables), l'eau, la végétation, la biodiversité ou encore la mobilité.
- Faire le lien entre la Vallée de la Jeunesse comme espace public type et un espace public de proximité, qui fait partie du quotidien des élèves.

Format

La balade propose un parcours avec différentes stations. Elle est conçue comme un jeu de piste : chaque arrêt est à trouver à l'aide d'une photo prise sur place. Après une brève introduction sur l'espace public, chaque station introduit une thématique ou un enjeu présenté par l'enseignant.e et offre une ou plusieurs activités adaptées aux différents degrés.

Matériel

- Dossier pour les enseignant.e.s : liens au PER, déroulement de la balade, activités à faire en classe, informations sur le site de la balade, bibliographie.
- Cahier de l'élève : feuilles A4, à télécharger et imprimer par l'enseignant.e, avec des activités à compléter en groupe ou individuellement, dessins, notes.....

2. Parcours

Accès

Arrêts du M1 :

Malley

Provence

Arrêts de bus :

Maladière (bus 1 + 6)

Maladière lac (bus 2)

Maladière – Figuiers (bus 25)

Vidy Port (bus 24)

Variantes de parcours

Variante 1

Stations 1-6

Public : 3 – 8 H

Distance : 450 m

Estimation de la durée de marche : 10 min
(estimation google maps x2)

Durée totale du parcours : 1h15-1h30,
selon le temps accordé aux activités

Variante 2

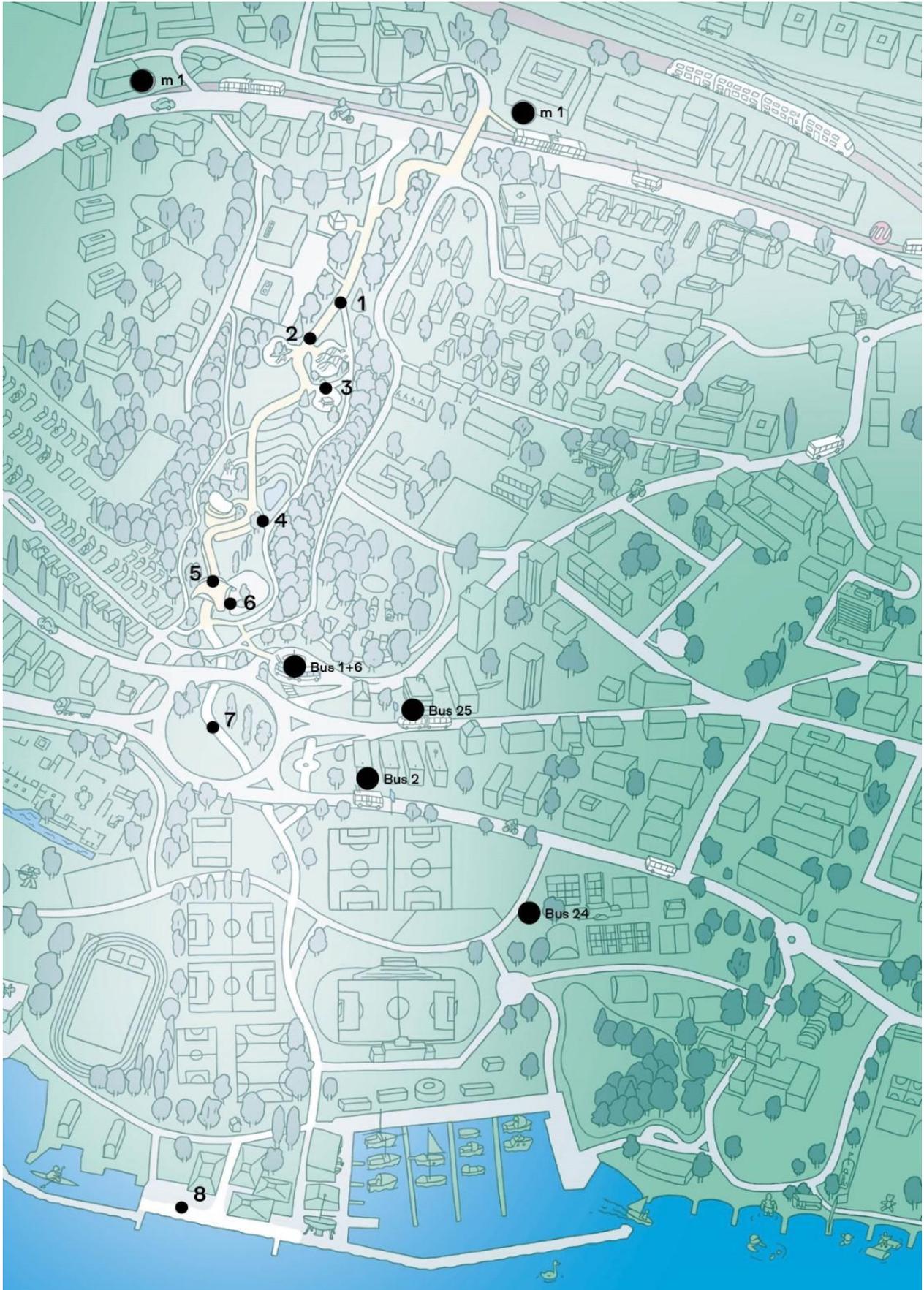
Stations 1-8

Public : 5 – 8 H

Distance : 900 m

Estimation de la durée de marche : 20 min
(estimation google maps x2)

Durée totale du parcours : 1h30 – 2h,
selon le temps accordé aux activités



3. Stations

1. Introduction de l'espace public

Durée: 5 min

Endroit: Bifurcation du chemin

Présentation par l'enseignant.e :

Programme de la visite : découvrir un espace public très particulier, la Vallée de la Jeunesse. Mais avant de commencer, qu'est-ce qu'un espace public ? Un espace public est un espace extérieur. Pour être qualifié de public, il doit correspondre à trois critères :

- il doit être ouvert à toutes et à tous (question d'accessibilité, mobilité réduite ou encore questions d'inclusivité),
- il doit être ouvert en tout temps,
- son accès doit être gratuit.

Types d'espaces publics : places de jeux, parcs, cours d'école, places, parkings, rues (tout type de mobilité) ...

Option :

Si la notion d'espace public n'a pas été introduite au préalable en classe, montrer quelques photos de référence d'espaces publics.

Activité commune :

Nommer des espaces publics autour de l'école, dans le quartier, autour des habitations des enfants.

Sources et images d'espaces publics :

- <https://rue-avenir.ch/themes/>
- <https://lebendige-quartiere.ch/?lang=fr>
- <https://zora-cep.ch/>

2. Introduction de la Vallée de la Jeunesse

Durée: 10 min

Endroit: en haut de la place de jeu

Matériel: cahier de l'élève, crayons

Présentation par l'enseignant.e :

Retour en arrière : Comme beaucoup de lieux, l'histoire de la vallée où nous nous trouvons est liée à son nom : avant de s'appeler la Vallée de la Jeunesse elle s'appelait vallée du Flon. Le Flon est une des trois rivières de Lausanne, avec la Louve et la Vuachère.

Mais aujourd'hui, on ne voit plus de rivière nulle part ! Où est-elle passée ?

Le Flon, comme beaucoup de rivières à l'époque, était utilisé comme égout à ciel ouvert. Les logements de la ville, mais aussi les artisans (tanneries, fonderies...) déversaient leurs déchets dans le Flon. L'eau était donc très sale et est devenue avec le temps une source de maladies (épidémies de choléra, typhus).

D'autre part, avec le développement de la ville et l'arrivée de plus en plus de véhicules, la topographie naturelle très accidentée de la ville est devenue problématique : la profonde vallée du Flon était difficilement franchissable et des crues régulières inondaient la ville.

La ville de Lausanne a donc décidé de voûter le Flon et de combler sa vallée. Ces travaux gigantesques ont été réalisés par étapes entre 1812 et 1964 et la ville a pu s'étendre sur ces territoires aménagés. La Vallée de la Jeunesse représente la dernière étape de ce comblement. Avant les travaux, la vallée était devenue une décharge à ciel ouvert.

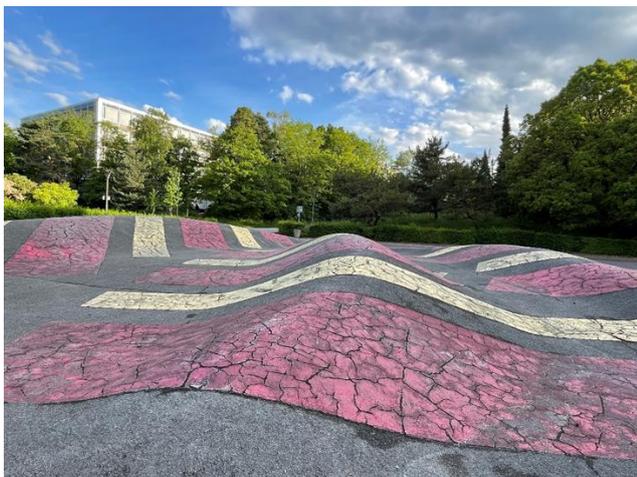
Avec les villes qui s'agrandissent, ce dont on ne veut pas en ville, comme les déchets, est toujours repoussé plus loin.

Activité commune :

Comparaison entre la photo historique et le contexte actuel, qu'est-ce qui a changé ?

Les élèves se mettent par deux et notent les différences. Énumération des différentes observations avec toute la classe.

Réponses : cordon boisé, différents bâtiments autour, ligne de train avec gare de marchandises (grand bâtiment en haut à gauche avec arches sur la toiture), cimetière, pente.



© Ville-en-tête

3. Les usagers.ères de l'espace public

Durée : 15 – 20 min

Endroit : sur la place de jeu (après avoir pris le toboggan)

Matériel : cartes avec personnages, cahier de l'élève, crayons

Présentation par l'enseignant.e :

Qui sont les personnes qui fréquentent l'espace public ? Nous sommes ici sur une place de jeu et nous nous intéresserons plus particulièrement à la place des enfants dans l'espace public. Voyez-vous des enfants ? Où sont-ils ? Sont-ils seuls ou accompagnés ?

Activités communes ou individuelles :

1. Qui fréquente la Vallée de la Jeunesse ?

Les enfants se mettent par groupes et choisissent une des cartes. Selon l'âge, une description des personnes est proposée dans le dossier élèves. Chaque groupe répond aux questions suivantes : Votre personnage viendrait-il à la Vallée de la Jeunesse ? Qu'est-ce qu'il viendrait y faire ? Quel endroit apprécierait-il le plus ?

- Option sans les personnages : Observer les personnes présentes à la Vallée de la Jeunesse (d'abord que sur la place de jeu, puis aux alentours)

Les élèves se mettent par groupes et réfléchissent aux questions suivantes :

Qui voyez-vous ? Est-ce que vous voyez des enfants ? Sont-ils seuls ou accompagnés d'adultes ? Qui vient ici ? Pour faire quoi ? Où habitent ces personnes ?

Pourquoi est-ce qu'on s'installe plutôt à un endroit qu'à un autre ? (Endroits agréables, ombre, aménagements, bruit, présence d'autres usagers.ères...) Qui ne peut pas venir ici ? (Territoire en pente, pas très facile d'accès en chaise roulante) Quels aménagements manquent ?

2. Faire une mise en commun des propositions des élèves

Poser la question de la compatibilité des différents usages, puis aborder la question des matériaux de sol qui sont nécessaires pour ces usages :

Bitume pour rouler, aller vite, marcher en sécurité

- Tartan (sol de place de sport)
- Copeaux
- Gazon pour s'asseoir
- ...

Conclusion de l'exercice : les différent.e.s usager.ères n'ont pas les mêmes intérêts et besoins. Ces besoins peuvent changer selon la personne, mais aussi selon l'heure de la journée, son activité, si il ou elle est seule ou pas... Il est important de réfléchir à toutes les personnes quand on planifie un espace public !



© Ville-en-tête

4. La nature dans la Vallée de la Jeunesse

Durée : 15 – 20 min

Endroit : en bas de la roseraie

Matériel : cahier de l'élève, crayons

Présentation par l'enseignant.e :

La présence de la nature en ville est très importante pour notre bien-être : nous pouvons par exemple aller jouer, nous promener, nous reposer dans des parcs ou encore avoir un peu d'ombre dans la cour d'école ou dans la rue grâce à la présence d'arbres. Les éléments naturels, la végétation, sont un ingrédient essentiel des espaces publics. Les espaces publics ne sont donc pas seulement des espaces de vie importants pour les êtres humains, mais aussi pour les plantes et les animaux. Nous devons les partager avec beaucoup de monde !

Une partie de cette nature en ville a toujours été là, même avant que la ville ne se développe et une partie a été aménagée par les êtres humains. Ici par exemple, comme vous avez pu l'observer plus tôt, les cordons boisés étaient déjà présents il y a longtemps, quand le Flon coulait encore dans la vallée. Ce que vous voyez autour de vous, la roseraie ou encore les pelouses et les arbres ont été plantés quand la Vallée de la Jeunesse a été construite (voir photo historique dans ressources).

Activité commune pour introduire la thématique :

1. Observer les arbres

Comparaison entre les arbres dans la vallée aménagée et ceux des cordons boisés. Par exemple les différences dans la taille, la forme...

Les arbres des cordons boisés sont plus grands, ils sont aussi plus vieux et ont donc eu plus de temps pour pousser. Les autres ont été plantés quand la vallée a été aménagée. Ils sont plus petits et ne poussent pas de la même manière, leurs formes sont différentes. Il ne s'agit pas des mêmes essences, mais ils sont aussi plus jeunes et ils sont régulièrement taillés.

Une autre différence importante que l'on ne voit pas sont les racines des arbres ! Montrer l'image d'un arbre et de ses racines. Les racines d'un arbre prennent autant de place que sa couronne ! Un arbre a besoin de place pour que ses racines puissent pousser et il a besoin d'eau. S'il n'a pas assez de place (ce qui est souvent le cas pour les arbres en ville) il ne grandira jamais autant qu'un arbre dans une forêt. C'est aussi très important que l'eau puisse s'infiltrer dans le sol autour de l'arbre. (Cf. station 6 : concept de la ville éponge)

Activité individuelle :

2. Observer et sentir les différents matériaux de sol

Toucher les différentes surfaces (ou marcher dessus à pieds nus) et observer les différences :

- Chaleur
- Humidité
- Dureté

Certains matériaux sont plus humides que d'autres : ils ne réagissent pas tous de la même manière au contact de l'eau. Sur le gazon ou la terre, l'eau peut s'infiltrer, le sol peut ainsi stocker de l'eau. Le bitume lui est imperméable : l'eau ne peut pas le traverser et coule jusqu'au prochain écoulement.

Certains matériaux sont plus chauds que d'autres : ils absorbent la chaleur du soleil. Ce sont souvent aussi les matériaux imperméables, comme le bitume. Ces matériaux contribuent à réchauffer nos villes ! On parle aujourd'hui d'îlots de chaleur : des endroits en ville qui peuvent surchauffer en été s'il y a trop de surfaces minérales et imperméables et pas assez de végétation. Mais comme nous verrons plus tard dans la balade, on a aujourd'hui beaucoup de solutions pour améliorer tout cela !

Bitume : imperméable, grande absorption de la chaleur, dur

Gazon : perméable, reste humide, plus frais, doux

Prairie fleurie : perméable, reste humide, plus frais, doux, présence d'insectes, pleine de couleurs

Gravier : perméable, se réchauffe assez rapidement

- Option : Observer les animaux

Les espaces publics ne sont pas réservés qu'au bien-être des humains, de nombreux animaux y habitent.

Repérer les animaux de la vallée (oiseaux, écureuils, souris, insectes, vers de terre, renard...).

- Les entends-tu ?
- Les vois-tu ?
- Les sens-tu ?

Attention, les animaux aiment beaucoup se cacher ! On ne les voit ou entend parfois pas. Certains vivent la nuit, sous la terre, cachés dans les arbres, etc.

Conclusion de(s) l'exercice(s) : Les espaces publics sont des espaces convoités ! Nous devons les partager entre nous, avec les végétaux et les animaux. C'est important d'aménager des espaces pour les habitant.e.s des villes, mais il ne faut pas oublier de préserver la biodiversité et donc de prévoir des espaces et des aménagements pour qu'elle puisse se développer.



© Ville-en-tête

5. L'architecture et les aménagements

Durée : 15 – 20 min

Endroit : sous la coque

Matériel : év. photo historique petit théâtre, cahier de l'élève, crayons

Présentation par l'enseignant.e :

Les édifices de la Vallée de la Jeunesse ont été construits pour l'Expo 64. C'était une très grande exposition pour faire découvrir à la population les inventions et le savoir-faire de l'époque. Une des grandes inventions de cette période, c'était la construction en béton ! Quand on construit avec du béton, c'est un peu comme quand on fait un gâteau. On fait d'abord une pâte liquide, constituée de sable, de ciment, de gravier et d'eau, puis on la coule dans un moule qu'on appelle un coffrage. C'est la première fois dans l'histoire de l'architecture qu'on a pu construire aussi simplement des formes aussi complexes ! Les architectes de l'époque ont donc cherché à faire toutes sortes de formes. Certains bâtiments ressemblent à des sculptures !

De nombreux petits bâtiments ont été construits pour l'exposition dont la plupart ont été démolis à la fin de l'évènement. Quelques-uns ont été préservés, comme cette grande coque avec une géométrie très particulière et qui est toute fine. Le défi était d'utiliser le moins de béton possible.

Aujourd'hui, le béton est toujours beaucoup utilisé, mais on questionne beaucoup son usage : pour produire du béton, il faut des ressources naturelles qui commencent à se raréfier (le sable), la production de ciment dégage beaucoup de CO₂ (pour faire de la chaux, on doit chauffer de la pierre à très haute température et la réaction chimique dégage du CO₂) et quand on démolit un bâtiment construit en béton, on ne peut pas vraiment le recycler. On cherche donc des matériaux qui polluent moins et qui sont biosourcés.

Cet endroit faisait partie du jardin d'enfants construit exprès pour l'Expo 64, un paradis pour les enfants. Ici on peut encore voir le petit théâtre où étaient organisées des représentations pour les enfants (voir photos historiques dans les annexes).

Activités individuelles :

1. Comment est-ce que l'on construirait un pavillon aujourd'hui ?
2. Sans béton, comment ferait-on pour construire le pavillon ? Avec quels matériaux ? Quelle forme aurait-il ?

Idées : poteaux en bois et toile tendue au milieu (coque inversée), en briques, en bois tissé, comme une tente de cirque (structure métallique ou en bois avec une toile...



© Ville-en-tête

6. Le Jardin de circulation

Durée : 15 – 20 min

Endroit : sous la coque

Matériel : gourde avec de l'eau, cahier de l'élève, crayons

Présentation par l'enseignant.e :

Le Jardin de circulation a lui aussi été construit pour l'Expo 64. A l'époque, une des grandes nouvelles inventions était la voiture. Les routes qu'on a construit à l'époque étaient donc surtout imaginées pour elles. Le jardin des circulations a été pensé comme une ville miniature où les enfants pourraient apprendre à circuler. Mais aujourd'hui, il y a plein d'autres moyens de se déplacer (à pied, à vélo, en trottinette...) et on ne planifie plus les routes de la même manière ! Le Jardin de circulation vient donc d'être renouvelé pour montrer comment on peut créer des espaces de circulation agréables pour toutes et tous.

Mais il n'y a pas que la manière de se déplacer qui a changé ! Est-ce que vous trouvez les différences ?

Activités individuelles ou collectives :

1. Observer les différences entre la photo historique et l'aménagement actuel :
 - Revêtements de sol : moins de bitume, plus de pavés, terre battue, gravier > plus de matériaux perméables
 - Etang
 - Plus de végétation, végétation plus variée, plus d'arbres
 - On ne roule plus que sur du bitume, on roule aussi sur du stabilisé (terre battue, perméable)

La ville de Lausanne a réalisé ici un projet innovant de "ville éponge". Comme nous avons vu plus haut, quand nous observons la nature, certains matériaux absorbent plus l'eau et la chaleur que d'autres. Une des manières pour lutter contre le dérèglement climatique et de transformer nos villes en villes éponge. Une ville éponge est capable d'absorber l'eau, comme une éponge. Ainsi quand il n'y a pas assez d'eau, qu'il fait très chaud et qu'il ne pleut pas, on a des réserves d'eau dans le sol. Et s'il pleut trop, comme lors de gros orages en été, le sol peut absorber une partie de cette eau et on évite les inondations.

On a ainsi des espaces plus agréables pour nous, mais aussi pour les plantes et les animaux, il fait plus frais en été (l'eau s'évapore). Le but n'est pas d'enlever tout le bitume ! C'est important d'en avoir là où on en a besoin pour rouler (en voiture, mais aussi en skate, patins à roulettes, poussette ou chaise roulante...), mais en mélangeant les différents matériaux de sol, on peut créer des espaces publics plus agréables !

2. Tester la ville éponge

Verser de l'eau sur différentes surfaces et ainsi tester la perméabilité du sol sur différentes surfaces (bitume / gazon...)



© Michael Hartwell. Lausanne Jardins24

7. Le rond-point de la Maladière

Durée : 15 – 20 min

Endroit : au milieu du rond-point

Matériel : cahier de l'élève, crayons

Présentation par l'enseignant.e :

Nous nous trouvons au milieu d'un gigantesque rond-point ! C'est le point d'arrivée du premier tronçon d'autoroute en Suisse également construit pour l'Expo 64 et qui reliait Genève à Lausanne. La voiture était une invention toute nouvelle à l'époque et qui a beaucoup changé nos villes : il a fallu lui faire de la place, élargir les routes et en construire de nouvelles, construire des parkings, etc....

Activités individuelles ou collectives :

1. Exercice d'écoute

Noter les bruits qu'on entend. Comparaison avec le contexte sonore de la Vallée de la Jeunesse. On entend surtout les voitures !

Les voitures prennent beaucoup de places dans nos villes et elles font beaucoup de bruit ! Aujourd'hui on réfléchit plutôt à comment réduire le nombre de voitures pour limiter nos émissions de CO₂. En réduisant le nombre de voitures, on libère de la place pour autre chose et pour d'autres usages, comme les vélos, les piétons... On peut créer de nouveaux espaces publics.

2. Le rond-point du futur

Aujourd'hui, il n'y a pas grand-chose au milieu de ce rond-point. L'endroit est difficile d'accès et il y a beaucoup de bruit. Que se passerait-il s'il n'y avait plus de voitures autour ?

Imaginer un aménagement pour le rond-point. Propositions par dessin ou texte.

Le rond-point et l'autoroute sont tous les deux des éléments difficilement franchissables à pied ou à vélo. Nous sommes passés par-dessous le rond-point. Les deux éléments rendent l'accès au lac difficile pour les personnes qui habitent les quartiers en dessus. C'est pour cela que différentes personnes réfléchissent à transformer ce bout d'autoroute en rue plus calme où les voitures rouleraient moins vite, sur laquelle on pourrait peut-être rouler à vélo aussi et qui serait plus facilement franchissable.

- Option : Mesurer le rond-point

Nous sommes dans un rond-point gigantesque ! Il a été conçu pour accueillir les voitures qui sortent de l'autoroute. Mesurer le rond-point en comptant ses pas (un grand pas = 1 m).



© Michael Hartwell. Lausanne Jardins24

8. Le bord du lac

Durée : 15 – 20 min

Endroit : sur la jetée

Matériel : vues aériennes de 1946 et d'aujourd'hui dans le cahier de l'élève

Présentation par l'enseignant.e :

Nous nous trouvons ici sur l'ancien delta du Flon, désormais canalisé. À l'origine, les rives du lac étaient principalement marécageuses. Les habitant.e.s de Lausanne se baignaient rarement et évitaient le bord du lac, considéré comme sale. Pour l'Expo 64, d'importants travaux de remblai ont été réalisés, gagnant ainsi du terrain et transformant cette zone littorale. La surface remblayée équivaut à environ 41 terrains de football. Après l'exposition, la ville a converti cet espace en un vaste parc public dédié à divers loisirs : terrains de sport (notamment de football), agrandissement de la piscine de Bellerive, clubs d'aviron, port de plaisance, etc.

Activité en groupe :

Observer les différences entre les deux vues aériennes : 1946 et aujourd'hui.

- Est-ce le même site ?
- Qu'est-ce qui a changé ?



© Michael Hartwell. Lausanne Jardins24

Conclusion

A faire en fin de parcours, après la station 6 ou 8

Par l'enseignant.e :

Nous avons exploré un espace public et découvert tous les éléments nécessaires à sa création. La Vallée de la Jeunesse est une partie de la ville qui a beaucoup évolué au fil du temps ! Nos villes sont composées d'espaces de vie en constante évolution, qui changent en fonction de nos besoins et des préoccupations de la société (au début du siècle : préoccupations sanitaires, place réservée à la voiture, création d'espaces de loisirs ; aujourd'hui : préoccupations liées au changement climatique).

La Vallée de la Jeunesse est un espace public particulier, mais il en existe de nombreux autres dans vos villes et villages, autour de votre école (référez-vous éventuellement à un projet de construction actuel près de votre école). Quels sont les espaces que vous fréquentez ?

Les espaces de vie nous concernent tous ! Chacun.e a son mot à dire ! Lors des projets de construction d'espaces publics, l'avis de la population, des habitant.e.s, est sollicité. Vous pouvez également y participer ! Il est important de prendre en compte l'avis des enfants !

4. Activités à faire en classe

Pour préparer la balade ou l'approfondir, certaines activités peuvent aussi se faire avant ou après la balade dans un espace public de proximité. Comme par exemple le test de la perméabilité des matériaux ou le jeu autour de différents usages des espaces publics. Il est aussi possible de répéter les activités d'observation dans un contexte familier : observer l'espace, l'écouter, le dessiner, identifier les différents usagers, la faune, la flore, etc.

Voici d'autres activités qui peuvent se faire avant ou après la balade et axées sur la cour d'école.

1. La cour d'école – un espace public ?

Réflexion collective autour des différents usages de la cour d'école ou du collège. Est-ce que les élèves la fréquentent en dehors des heures d'école ? Pour quels usages ? Il y a-t-il d'autres usagers de la cour d'école ?

Réflexion collective autour de l'aménagement de la cour d'école. Quels sont les matériaux qu'on y trouve ? Quelles sont ses qualités ? Présence ou absence de biodiversité.

2. Projet d'aménagement de la cour d'école

Les élèves proposent des projets pour améliorer leur cour d'école :

- Quels usages ?
- Quels matériaux ?
- Présence d'eau, de végétation, de biodiversité ?
- Quels acteurs sont impliqués dans un tel processus ? Enseignant.e.s, concierge, direction de l'école, commune.

5. Liens au PER

1ER AXE, Les capacités transversales

Les discussions sont engagées en partant des espaces familiers et vécus par les enfants. Elles permettent d'aborder des thématiques plus théoriques en lien avec leurs cadres de vie. Les échanges de points de vue encouragent la création d'une pensée critique et un esprit de collaboration et de responsabilité citoyenne. Les compétences EDD sont donc au cœur des ateliers.

2ÈME AXE, Les domaines disciplinaires

SHS 11 — Se situer dans son contexte spatial et social

SHS 13 — S'approprier, en situation, des outils pertinents pour découvrir et se questionner sur des problématiques de sciences humaines et sociales...

MSN 16 — Explorer des phénomènes naturels et des technologies

MSN 18 — Explorer l'unité et la diversité du vivant

SHS 21 — Identifier les relations existantes entre les activités humaines et l'organisation de l'espace...

SHS 23 — S'approprier, en situation, des outils pertinents pour traiter des problématiques de sciences humaines et sociales

SHS 24 — Identifier les formes locales d'organisation politique et sociale

3ÈME AXE, La formation générale

FG 16-17 — Reconnaître l'incidence des comportements humains sur l'environnement

FG 26-27 — Analyser des formes d'interdépendance entre le milieu et l'activité humaine

6. Informations sur le site de la balade

Histoire du Flon

Vallée naturelle

Retour en arrière : Comme beaucoup de lieux, l'histoire de cette vallée est liée à son nom. Avant de s'appeler la Vallée de la Jeunesse, elle était connue sous le nom de vallée du Flon.

Le Flon est l'une des trois rivières de Lausanne, avec la Louve et la Vuachère. Jusqu'en 1832, le Flon traversait la ville et se jetait dans le lac. Il tournait à 90° au-dessus de la Vallée de la Jeunesse pour contourner la moraine d'un ancien glacier, formant ainsi une vallée à cet emplacement.

L'histoire de cette vallée est étroitement liée à celle du centre-ville de Lausanne, en particulier au quartier du Flon. Au milieu du 19ème siècle, pour améliorer la circulation dans une ville au relief accidenté et très fréquentée, l'ingénieur cantonal Adrien Pichard propose l'aménagement d'une boucle autour de la cité médiévale. En 1835, plus de 100 véhicules attelés traversaient la ville chaque jour, posant un réel problème. Cette boucle, appelée la ceinture Pichard, comprend la construction de deux ouvrages majeurs : le Grand Pont et le Tunnel. Ces infrastructures témoignent des premières tentatives pour surmonter les contraintes géographiques de Lausanne.

Comblement du Flon

Malgré ces premières infrastructures, les rivières ont fini par poser des problèmes : en raison de leurs crues d'une part - tout particulièrement celle du Flon en 1831 (plaque commémorative dans l'ancien cimetière de La Sallaz) et pour des questions de salubrité d'autre part : les rivières servaient d'égouts à ciel ouvert. L'eau n'était pas propre, il y avait de mauvaises odeurs et la rivière véhiculait des maladies. Entre 1859 et 1865, Lausanne connaît deux épidémies, une de choléra et une autre de typhus, qui provoquent la mort de beaucoup de personnes.

La ville décide alors d'enterrer Le Flon et La Louve qui traversent la ville. La construction du voûtage de la Louve débuté en 1812 depuis la place Pépinet vers la Riponne. Le voûtage du Flon débute en 1832. Le Grand Pont a perdu une arche et tout un bout de vallée a été comblée permettant à la ville de se développer, de créer le quartier des entrepôts, aujourd'hui nommé quartier du Flon. Ceci permet de mieux comprendre l'ampleur des travaux réalisés qui ont complètement modifié la morphologie du territoire lausannois. La Vallée de la Jeunesse représente la dernière étape du voûtage du Flon réalisée en amont de l'Expo 64.

La dernière intervention sur Le Flon date de 1996. Une galerie est construite pour dériver une partie des eaux à hauteur de la Sallaz. Ainsi, la partie sale de la rivière s'écoule en souterrain jusqu'à la STEP de Vidy, et la partie propre rejoint la Vuachère à Chailly, et continue son chemin jusqu'au Lac. En 1996 en particulier, le Flon a été dérivé en direction de la Vuachère afin d'éviter une trop grande dilution des eaux usées des égouts par les eaux claires de la rivière. Dix ans plus tard, la Louve a vu elle aussi ses eaux détournées et directement restituées au lac Léman, améliorant encore d'avantage l'efficacité du système d'épuration.

Sources :

- photos et cartes historiques
- Carte du réseau des eaux usées
- Swisstopo (cartes historiques pour toute la Suisse)
- Cartes historiques Ville de Lausanne



Rodolphe Heutger, Chantier du voûtage du Flon dans la Vallée de la Jeunesse, photographie, 30.08.1949, coll. Musée Historique Lausanne, tous droits réservés. Crédits : Atelier de numérisation Ville de Lausanne, Céline Michel.

La Vallée de la Jeunesse : un paysage artificiel

La Vallée de la Jeunesse a été aménagée pour l'Exposition 64 en tant que grand parc. Elle abrite encore quelques pavillons visibles aujourd'hui, mais c'était principalement une promenade aménagée pour accéder à l'exposition. Une partie des visiteurs arrivait par la gare de Sébeillon, située en haut de la vallée, et descendait la Vallée de la Jeunesse pour rejoindre le site de l'exposition au bord du lac.

Un chemin asphalté serpente à travers la vallée, se transformant parfois en passerelle ou en toiture de bâtiment. Ce chemin permet d'observer le paysage environnant ainsi que le panorama des montagnes au loin. On pourrait même dire que le paysage a été mis en scène.

Bien que la Vallée de la Jeunesse ait l'apparence d'un parc naturel, elle a été entièrement aménagée de manière artificielle. Seuls les cordons boisés de chaque côté de la vallée témoignent encore de l'ancienne vallée du Flon.

L'effet d'îlot de chaleur

Dans les villes et les agglomérations, la concentration de chaleur est particulièrement importante. L'absorption du rayonnement solaire par les nombreux espaces imperméabilisés, les espaces verts insuffisants, la circulation de l'air réduite en raison de la densité du milieu bâti ou de la mauvaise orientation des bâtiments de même que le dégagement de chaleur de l'industrie et de la circulation routière contribuent à l'effet d'îlot de chaleur, qui accentue le réchauffement en journée et réduit considérablement le rafraîchissement nocturne. L'effet est le plus marqué quelques heures après le coucher du soleil et s'atténue peu à peu au cours de la nuit. En Suisse, cette différence peut atteindre 5 à 7°C, le plus souvent après le coucher du soleil, lors de nuits estivales où l'air se rafraîchit difficilement.

Les épisodes caniculaires deviennent plus fréquents, plus longs et plus chauds avec le changement climatique. La concentration de chaleur est particulièrement importante dans les villes et les agglomérations, car les nombreuses surfaces imperméables absorbent le rayonnement solaire et réchauffent l'environnement. La planification urbaine peut réduire cet effet dit d'îlot de chaleur en aménageant l'espace extérieur en fonction du changement climatique. Pour cela, il est nécessaire de prévoir des espaces ouverts avec des aires de verdure, des places ombragées et librement accessibles ou des éléments d'eau rafraîchissants, tout en garantissant l'apport et la circulation de l'air frais des zones rurales périphériques.

Albédo

Pouvoir réfléchissant d'une surface (degré de réflectance du rayonnement à ondes courtes). Rapport entre la quantité de lumière réfléchie par un objet et la quantité de lumière qu'il reçoit. L'albédo dépend de la nature de la surface irradiée et de la zone spectrale du rayonnement incident.

Sources :

- «Quand la ville surchauffe », Office fédéral de l'environnement OFEV, 2018
<https://www.bafu.admin.ch/bafu/fr/home/themes/climat/publications-etudes/publications/quand-la-ville-surchauffe.html>
- LES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS, CAUE DE L'ESSONNE
<https://www.caue91.asso.fr/content/fiche-atelier-les-ilots-de-chaleur-urbains>

Faune et flore

Sources :

- [Carte des arbres de Lausanne](#)
- [Nos voisins sauvages, Lausanne et Morges](#)
- [info fauna, Centre national de données et d'informations sur la faune de Suisse](#)

Le paradis des enfants et le Jardin d'enfants Nestlé

Les bâtiments encore présents dans la Vallée de la Jeunesse étaient les premiers que les visiteurs.euses découvraient en arrivant par le nord du site. Un muret situé devant l'entrée du premier bâtiment fournit un précieux indice sur leur utilisation : Exposition nationale, Jardin d'enfants Nestlé.

Un immense jardin d'enfants a été spécialement construit pour l'Expo 64. Les enfants pouvaient y jouer pendant que leurs parents visitaient l'exposition. C'est ce paradis pour enfants qui a donné son nom à la vallée : la "vallée du Flon" est devenue la "Vallée de la Jeunesse".

Aujourd'hui, les bâtiments de la Vallée de la Jeunesse sont occupés par :

- La Maison de l'enfance,
- Une garderie,
- Le jardin de circulation de la police
- L'Espace des inventions, un lieu d'éveil à la culture scientifique, technique et artistique pour les enfants et les familles.

L'ancien jardin d'enfants de l'Expo 64 est donc toujours un espace destiné aux enfants !

L'ensemble des pavillons qui composent le jardin d'enfants ont été conçus par l'architecte Michel Magnin (1927-1986) avec un ingénieur du bureau Conrad Zschokke. Michel Magnin s'est inspiré par les travaux d'autres architectes de son époque : Alvar Aalto chez qui il avait fait un stage et Le Corbusier.

Le cratère

Le bâtiment est surnommé "le cratère", en référence à un volcan. Son toit incliné est visible depuis la passerelle et sert également de cadran solaire, une œuvre d'André Gigon. Selon Michel Magnin, il s'agit d'un projet expérimental où les enfants peuvent trouver l'inspiration pour inventer et créer. Les enfants venant au Jardin d'enfants étaient accueillis dans le cratère. À leur arrivée, ils recevaient des salopettes de différentes couleurs et des bottes en caoutchouc en cas de pluie. Le lieu était très fréquenté : chaque jour, entre 600 et 700 enfants y étaient accueillis, et une fois, le nombre a atteint 1700 ! La garde d'un enfant coûtait seulement 3,5 francs pour une demi-journée ou 5 francs

pour une journée complète, incluant un repas chaud servi à midi.

La cheminée

Pour manger, les enfants se rassemblaient dans un espace qui servait principalement de réfectoire. Il y avait de longues tables pouvant accueillir 300 enfants à la fois, et une petite cuisine à l'arrière. La cheminée, en forme de grand champignon au centre du bâtiment, est une véritable prouesse technique. Elle mesure de 3 à 22 mètres de diamètre et soutient le toit.

Un pavillon pour un été

Comme toute l'exposition, le Jardin d'enfants a été conçu pour être utilisé pendant un été. À l'origine, le pavillon était ouvert au vent et au froid, sans fenêtres au-dessus des balustrades. Ces fenêtres ont été ajoutées par la suite, lors de la transformation du pavillon en Espace des inventions, qui s'y trouve encore aujourd'hui.

Bâtiment-Rampe

Michel Magnin souhaitait intégrer harmonieusement le bâtiment avec le parc : la toiture du bâtiment forme une passerelle qui permet aux visiteurs de l'Expo 64 de rejoindre le site principal au bord du lac le long d'une promenade offrant un panorama bucolique. L'architecture repose sur 68 pilotis, prolongeant ainsi le cheminement de la vallée. Les adultes se promenant sur la rampe peuvent également observer les enfants jouant en bas.

Pendant l'Expo 64, les enfants avaient de nombreuses possibilités pour s'amuser. Ils pouvaient se déguiser en astronautes, piloter une soucoupe volante, atterrir dans un village indien ou apprendre les règles de la circulation. Ils pouvaient aussi dessiner sur les murs et grimper partout. Michel Magnin a imaginé un espace continu où les enfants pouvaient déambuler librement. L'utilisation de matériaux bruts, tels que le béton, le bois, la terre cuite et l'acier, donne la sensation d'une architecture inachevée, laissant place à l'imagination des enfants. Magnin applique le principe des "Places de jeu Robinson", qui mettent à disposition des enfants des matériaux de base ou des structures inachevées (bois, cordes, sable, paille, etc.) pour leur permettre d'imaginer toutes sortes de créations.

La coque ou le voile

Le dernier bâtiment de la Vallée de la Jeunesse est appelé « la coque ». Il abritait les visiteurs.euses qui se dirigeaient vers Vidy mais également la fosse du théâtre Guignol / Petit Théâtre et le Jardin de circulation. Le théâtre n'a pas changé, vous pouvez l'observer depuis la passerelle. Les rondins de bois qui servent de sièges sont toujours les mêmes ! Aujourd'hui il n'est plus utilisé en raison de son état (humidité et salpêtre). Des travaux seraient nécessaires pour pouvoir à nouveau l'utiliser.



Henry Wyden, Des enfants regardant un spectacle dans le petit théâtre se trouvant dans le pavillon en forme de rotonde de l'Exposition nationale, photographie, 1964, © coll. Musée Historique Lausanne, photographie Henry Wyden. Crédits : Atelier de numérisation Ville de Lausanne, Marie Humair.

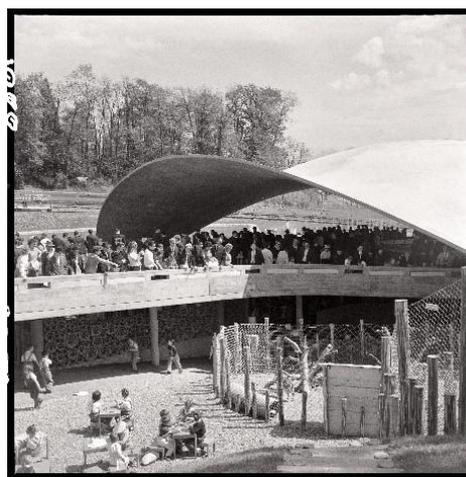
La coque a suscité beaucoup d'admiration à l'inauguration. M. Magnin réalise le premier ouvrage suisse de ce type. Il cherche à couvrir la surface la plus grande avec le minimum de matière : la coque abrite 1'150m². Elle repose sur 3 appuis et a une épaisseur très fine : elle mesure entre 7 et 15 cm d'épaisseur. Une dalle en béton construite de nos jours mesure au minimum 18 cm d'épaisseur.

Le béton comme matériau pour des pavillons temporaires ?

Le choix du béton comme matériau de construction pour des pavillons qui devaient durer 6 mois peut paraître critiquable aujourd'hui ! Le béton est encore aujourd'hui le matériau de construction le plus utilisé, mais son usage est de plus en plus questionné : pour produire du béton, il faut des ressources naturelles qui se raréfient (le sable), la production de ciment dégage beaucoup de CO₂ (pour faire de la chaux, on doit chauffer de la pierre à très haute température et la réaction chimique dégage du CO₂) et quand on démolit un bâtiment construit en béton, on ne peut pas vraiment le recycler. On cherche donc des matériaux qui polluent moins et qui sont biosourcés

Sources :

- [Pierre F., Marchand B., Bersano A.](#), Neuenchwander Feihl J. Expo 64 : Le printemps de l'architecture suisse. Lausanne : Presses Polytechniques et Universitaires, 2014 Romanes
- [Expo 64, archives RTS](#)
- Bengana A., Baechtold C., Maréchal A., Castagna I. Béton : Enquête en sables mouvants. Lausanne : Presses de la Cité, 2024



Henry Wyden, Vue de la place où se tenait l'école en plein air durant l'Exposition nationale, photographie, 1964, © coll. Musée Historique Lausanne, photographie Henry Wyden. Crédits : Atelier de numérisation Ville de Lausanne, Marie Humair.

Le Jardin de circulation

Créé pour l'Expo 64, ce lieu a été depuis utilisé pour éduquer les enfants aux règles de la circulation routière. Conçu dans le style urbain des années 60, il doit aujourd'hui relever de nombreux défis contemporains tels que la dépendance excessive à la voiture, le manque de végétation, les sols minéraux imperméables, et la gestion des eaux pluviales, ce qui entraîne des problèmes de surchauffe urbaine (îlots de chaleur) et de surcharge des systèmes de drainage et des milieux environnants.

Dans le cadre de la manifestation Lausanne Jardins 24, le site a subi une transformation significative : réaménagement des pentes du terrain, création de noues et d'un étang, augmentation de la réflectance solaire, plantation diversifiée, et déconnexion des systèmes de collecte des eaux pluviales. Les aspects liés à l'eau, parfois évidents et parfois subtils, ont guidé la conception du projet. Tout en conservant son rôle éducatif initial, le jardin est devenu un véritable laboratoire pour la notion de « ville éponge », intégrant ainsi un nouveau paysage urbain et servant d'outil de sensibilisation sur la relation entre la ville et la nature.

Ville éponge

Concept de planification du milieu bâti visant à aménager l'espace urbain de sorte qu'il absorbe les eaux de précipitation à l'instar d'une éponge pour les restituer ensuite de façon différée. Cette approche permet d'éviter des inondations dues à de fortes précipitations, de stocker l'eau précipitée en vue des périodes de sécheresse, d'améliorer le climat urbain et de réduire les fortes chaleurs grâce à l'évaporation.

Sources :

Ville éponge

- <https://www.spongecity.ch/>
- <https://sponge-city.info/> (seulement en allemand)
- <https://www.graie.org/eaumelimelo/Meli-Melo/L-eau-dans-la-ville/> (plateforme française d'information sur l'eau)

Démonstration des modes de transport

Événement populaire et imaginaire 64

L'Expo 64 a attiré près de 12 millions de personnes à Lausanne, soit plus du double du nombre d'habitants.e.s en Suisse à l'époque ! A l'image du cratère lunaire de M. Magnin, l'Expo 64 est sans limite : on peut tout faire ! Un des grands défis a été d'amener toutes ces personnes sur le site de l'exposition et de les déplacer à l'intérieur du site gigantesque. L'affluence à l'exposition est telle que les CFF mettent de nouveaux horaires et liaisons directes entre Lausanne et les villes suisses les plus éloignées et d'énormes parkings sont aménagés aux abords du site.

La manifestation est également une vraie démonstration des modes de transports de l'époque et du futur :

- Le « télécanaapé », un petit train automatique qui permettait de remonter la Vallée de la Jeunesse. Il roulait sur une voie ferrée d'un mètre d'écartement. Vingt trains de dix véhicules circulaient en permanence à vitesse variable mais sans jamais s'arrêter. On montait et on descendait sur le « télécanaapé » en marche.
- Le monorail était le deuxième moyen de transport à l'intérieur de l'exposition. Un objet flottant qui traversait les divers secteurs de l'exposition sur un rail en hauteur. Deux boucles surélevées pour ne pas incommoder les visiteurs parcouraient le site de l'est à l'ouest.
- Le téléphérique Ouchy-Vidy qui survolait le port de la CGN.
- Le mésoscaphe, un sous-marin touristique construit par Jacques Piccard qui permettait d'explorer le fond de Léman.
- Le train était évidemment aussi un des grands moyens de transport pour amener toutes ces personnes à Lausanne. Une gare temporaire a même été construite pour l'exposition : la Gare de Sévelin en haut de la Vallée de la Jeunesse.

- La voiture. Malgré tous ces modes de transport collectifs, la voiture était le principal moyen de transport pour se rendre à l'exposition. Elle est aussi une invention de l'époque moderne et le véhicule du futur. La surface des parkings aménagés pour l'exposition est de 550 000 m² (env. 73 terrains de foot). Le rond-point de la Maladière est d'ailleurs créé lui-aussi en 1964 pour accueillir les nombreuses voitures qui sortaient de l'autoroute. Le tronçon arrivant de Genève est le premier tronçon d'autoroute mis en service en Suisse. C'est pourquoi il s'appelle A1. Elle a été finie en urgence pour l'Expo 64. Cette autoroute relie désormais Genève à St-Gall à travers tout le plateau suisse.

Le tronçon qui relie Malley à la Maladière est un cul de sac : l'autoroute devait à l'origine se prolonger le long du lac pour relier les hauts de Lutry. Mais il n'a jamais été réalisé ainsi.

Aujourd'hui

Depuis 2013 les autorités de la ville de Lausanne et du canton de Vaud débattent régulièrement de la requalification du tronçon de l'autoroute entre Malley et la Maladière en boulevard urbain. L'autoroute constitue une coupure urbaine pour les quartiers qui sont privés d'accès au lac, elle rend impossible les connexions pour les autres modes de transport et empêche la mise en valeur des sites du bord du lac.

Mais c'est un projet complexe qui ne met pas tout le monde d'accord. Il s'agit d'une route nationale, il coûterait très cher et le phasage serait difficile. Les études ont pour l'instant été repoussées à 2040 mais le Plan directeur communal mentionne ce potentiel en lien avec le développement du nouveau quartier des Prés de Vidy. Il faudra donc attendre de voir comment cette question va évoluer !



Henry Wyden, Le monorail près du secteur « Le Port » de l'Exposition nationale, photographie, 1964, © coll. Musée Historique Lausanne, photographie Henry Wyden. Crédits : Atelier de numérisation Ville de Lausanne, Michael Legentil.



Anonyme, Vue depuis le sud de la Vallée de la Jeunesse durant l'Exposition nationale, photographie, 1964, coll. Musée Historique Lausanne, tous droits réservés. Crédits : Atelier de numérisation Ville de Lausanne, Marie Humair.

Comblement du lac

Rives peu attrayantes

Le delta du Flon était une zone de marécages, peu accessible. Avant le 19^{ème} siècle les bords du lac n'attiraient pas les Lausannois.e.s. Les premiers bains apparaissent à la fin du 19^{ème} siècle près de l'Avenue de Cour. Mais les rives côté ouest restent moins pratiquées par les Lausannois.e.s. Côté est, on trouve à la fin du 19^{ème} siècle, le Quai Marchand puis le port de plaisance à Ouchy, l'hôtel Beau-Rivage et le Jardin anglais.

Bains de Bellerive et stade de Vidy

Dans les années 20, avec le développement de l'hygiénisme qui préconise les bains de lac et de soleil pour prévenir la tuberculose, les grèves de Vidy deviennent alors très prisées de la population lausannoise.

Pour mieux gérer la situation, des bains publics gratuits sont construits par la ville, c'est le projet de Bellerive de Marc Piccard inauguré en 1937. Ce projet voit le jour dans le cadre de l'aménagement de la zone sportive de Vidy dont fait également partie le stade de Vidy, actuel stade Juan-Antonio Samaranch. Il est aménagé en 1922 à l'est du Flon. Avec les bains, c'est le premier équipement sportif à prendre place à Vidy et le début de la prise en compte des loisirs. D'autres équipements s'implantent progressivement à l'Ouest du Flon : un camping et un site pour le saut à cheval.

Des remblais pour assainir

En 1958, alors que la décision de l'emplacement de l'Expo 64 n'est pas encore prise et que l'emplacement des chantiers de la CGN fait débat (ils seront déplacés de Ouchy à Vidy), la Municipalité décide de réaliser des remblais pour assainir le rivage insalubre et malodorant et résoudre un problème à l'échelle de la ville. Le choix de Lausanne pour accueillir l'Expo 64 va permettre d'accélérer les débats sur les aménagements (dont l'emplacement du port de plaisance).

La réalisation des remblais va être accélérée et mise en œuvre pour 1964. Les travaux ont commencé par un enrochement puis des remblais avec de grandes quantités de terre. Celle-ci provient de différents chantiers de la région et notamment de celui de l'autoroute A1.

Leur surface est d'environ 250'000 m², soit 41 terrains de football.

Une zone sportive

En 1963, la Municipalité décide de réserver l'ensemble du territoire de la zone de Vidy à la verdure, aux sports, au délassement et à la promenade. Pendant le déroulement de l'Expo 64, toutes les dispositions sont prises pour le devenir du site après le démontage : le projet d'aménagement a eu pour but général de réaliser à Vidy une zone de détente proche de la ville et du lac, faisant le pendant des forêts du Jorat.

Son aménagement respecte un principe de zonage:

1. Différentiation du trafic voitures et piétons et répartition des parkings.
2. Groupement des diverses zones sportives.
3. Aménagement général des terrains par compartimentage selon leurs fonctions, définissant le caractère propre de chacun des secteurs.

En 1966, deux ans après le démontage de l'Expo 64, le plan de la « Zone verte de Vidy » montre la présence de l'essentiel des équipements sportifs encore présents aujourd'hui; les terrains sont implantés de façon opportuniste, en fonction de l'espace disponible plutôt qu'en réponse à une vision d'ensemble de Vidy.

Impressum

Un espace pour toutes et tous – Balade EDD pour explorer l’espace public dans la Vallée de la Jeunesse (Lausanne, VD)

Éditeur : éducation21

Auteure : Anne-Chantal Rufer (Ville en tête)

Rédaction : Valérie Arank (éducation21)

Mise en page : GRAFIKREICH AG, Laupen

Images : Musée historique de Lausanne, Tomas Fryscak ; Ville en tête, Michael Hartwell

Copyright : éducation21, Berne, 2025

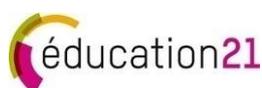
Informations :

éducation21, Monbijoustr. 31, 3001 Bern, Tél. 031 321 00 21 | info@education21.ch | www.education21.ch

La fondation éducation21 coordonne et promeut l’éducation en vue d’un développement durable (EDD) en Suisse. Elle agit en tant que centre de compétence national pour l’école obligatoire et le secondaire II sur mandat de la Conférence des directeurs cantonaux de l’instruction publique, de la Confédération et d’institutions privées.

Ville en tête, Rue de Genève 52, 1004 Lausanne | info@ville-en-tete.ch | www.ville-en-tete.ch

Ville en tête est une association de sensibilisation à la culture du bâti fondée en 2015 à Lausanne. Elle a pour objectif de sensibiliser le grand public aux enjeux liés aux espaces que nous habitons. Politiques, professionnel·les, habitant·es, enfants, jeunes et adultes doivent renforcer leur compréhension commune pour augmenter le potentiel d’appropriation de ces espaces.



Annexes

Images du jeu de pistes pour retrouver les stations

Station 2



Image : Ville-en-tête

Station 3



Image : Ville-en-tête

Station 4



Image: Ville-en-tête

Station 5



Image: Ville-en-tête

Station 6



Images : Michael Hartwell. Lausanne Jardins24

Station 7



Images : Michael Hartwell. Lausanne Jardins24

Station 8



Michael Hartwell. Lausanne Jardins24



LIAM



SONIA



SACHA



CARLOS



GINETTE



SAMUEL ET WASSIM